



# MONTJAVOULT

2 SEPTEMBRE 2012

De 8 à 18 heures

17<sup>ème</sup> BROCANTE  
(au cœur du bourg)

Le Bonheur dans le Pré

## Règlement :

Les exposants s'engagent à respecter l'Arrêté municipal et le règlement de la manifestation :

- être inscrit auprès de l'Association organisatrice « Le Bonheur dans le Pré »,
- respecter le périmètre prévu,
- pour les particuliers, ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L.310-2 du Code du commerce),
- ne pas vendre d'armes prohibées,
- indiquer le prix sur chaque article,
- ne pas avoir acheté ces objets pour la revente,
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R3219 du Code Pénal),
- se conformer aux contrôles éventuels de la Gendarmerie (liste des objets à présenter)
- ne pas utiliser de barbecue,
- laisser les lieux propres au moment de votre départ,
- posséder l'autorisation municipale qui est individuelle et nominative délivrée par l'Association organisatrice.

L'Association organisatrice :

- Attribue les emplacements selon l'ordre des réservations (les habitants pouvant préciser l'emplacement de leur choix),
- Le stationnement des véhicules des exposants se fera à proximité sur les aires de dégagement,
- Dégage toutes responsabilités concernant les incidents ou accidents impliquant les exposants,
- Assure la vente de comestibles L'accueil se fera de 6 à 8 h –

---

BULLETIN DE RESERVATION à retourner avant le 1er septembre  
A : Mireille Bessaa – 14 Gd'rue – 60240 Montjavoult – Tél. 06 81 40 59 90

NOM : .....Prénom .....

Adresse.....

N° carte identité.....

N° du véhicule.....

N° registre du commerce ou métiers (professionnels).....

Photocopies obligatoires Recto-Verso – Carte identité, carte grise, carte registre du commerce.

Réserve un emplacement de : M/L non couverts au prix de 1<sup>€</sup> le ml .

Règlement par chèque de à l'ordre de l'Association « Le Bonheur dans le Pré »

(non remboursable).

*Je déclare avoir pris connaissance du Règlement ci-dessus.*

Fait à

Le,

Signature :